

Loi El Khomri, petite sœur des traités de libre-échange

Suite à l'injonction du Conseil de l'Union européenne de «*faciliter, au niveau des entreprises et des branches, les dérogations aux dispositions juridiques générales, notamment en ce qui concerne l'organisation du temps de travail*», le projet de loi travail vise «*à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs*».

C'est remplacer la loi nationale par l'accord au niveau de chaque entreprise ; c'est donc négocier une durée du travail et une rémunération entre un employeur (qui ne risque pas grand chose) et les salariés de l'entreprise, qui risquent de perdre leur travail s'ils refusent de plier et sont donc le couteau sous la gorge.

Concrètement, ce serait travailler plus et gagner moins, un contrôle accru du temps de repos, des licenciements plus faciles, des syndicats contournables, des protections flexibles, une filiale autorisée à licencier, diminuer les salaires ou faire travailler plus alors que son groupe jouit d'une santé florissante et que ses riches actionnaires engrangent d'énormes bénéfices.



Les projets de traité de libre-échange avec les États-Unis (TAFTA), avec le Canada (CETA) ou concernant les activités tertiaires (appelé « services ») (ACS ou TiSA) ont le même objectif : donner toute liberté aux grandes entreprises et à leurs actionnaires de modifier la réglementation sociale (comme le fait la loi travail), et plus largement l'ensemble des lois et des règles qui ont été décidés par les citoyens : que cela concerne l'environnement, la santé et l'accès aux soins, la culture, l'enseignement, les services publics, l'agriculture, les données personnelles, le système bancaire, etc.

Ces traités ont été mis au point dans le plus grand secret pour éliminer tout ce qui est susceptible de diminuer les profits des multinationales, grâce entre autres à des groupes d'arbitres privés (comme dans l'affaire Tapie) et de nouvelles institutions aux mains des multinationales capables de bloquer tout projet de loi qui leur déplairait.

La loi El Khomri est donc la petite sœur des traités de libre-échange, qui ne sont que des traités de liberté des affaires. Leurs objectifs réels ne sont ni l'emploi ni la croissance, mais de donner *le* pouvoir aux multinationales et à l'oligarchie (les 1%), en balayant toutes les difficiles conquêtes sociales.

<http://stoptaftalyon.fr/> – stoptafta-lyon@riseup.net

**LE TRAITÉ TRANSATLANTIQUE
N'EST PAS UNE FATALITÉ**

